

FICHE

Développement de la mesure de la récupération de 5 complications post-opératoires

Expérimentation d'un indicateur de résultat en chirurgie

15 décembre 2023

Un indicateur national de résultats en chirurgie est en cours de développement par la HAS.

Il mesure le décès lors d'un séjour de chirurgie programmée (hors chirurgie ambulatoire et obstétrique) suite à la survenue de 5 complication(s) grave(s). Il est calculé à partir des données du programme médicalisé des systèmes d'information (PMSI).

Le développement de cet indicateur s'inscrit dans la politique nationale des indicateurs de qualité et sécurité des soins (IQSS) en établissements de santé.

Pourquoi cet indicateur ?

La performance des systèmes de soins hospitaliers résulte de multiples dimensions : la capacité des équipes à récupérer les complications en les prévenant (barrière de prévention), en les identifiant le plus tôt possible après leur survenue lorsque celle-ci n'ont pu être évitées (barrière de récupération) et en assurant la prise en charge la plus efficace afin qu'elles n'aboutissent pas au décès des patients.

La récupération et l'atténuation de complication(s) post-opératoires grave(s) jugé(es) traitable(s), c'est-à-dire identifiables et pouvant être prises en charge, est une question centrale de la gestion des risques associés aux soins. Ainsi, la mesure d'un taux d'échec ou de réussite à la récupération lors de la survenue de complications est porteuse de sens pour les professionnels de santé concernés.

L'indicateur en développement mesure le décès suite à au moins une des 5 complication(s) post-opératoires grave(s) jugé(es) traitable(s) étudiées. Cette mesure traduit la capacité des systèmes hospitaliers à récupérer les complications en les identifiant le plus tôt possible lorsqu'elles n'ont pas pu être évitées, puis en assurant leur prise en charge pour éviter le décès des patients concernés.

Les complications concernées par l'indicateur sont : choc ou arrêt cardiaque, sepsis, pneumopathie, thrombose veineuse profonde ou embolie pulmonaire et hémorragie gastro-intestinale ou ulcère aigu.

L'interprétation de cet indicateur doit se faire au regard de l'ensemble des actions déployées par les établissements, pour prévenir, identifier, récupérer et atténuer les complications post-opératoires qui ont finalement mené au décès.

Quel est l'objectif de cet indicateur en développement ?

Cet indicateur en développement vise *in fine* à réduire le taux de décès, en mobilisant les professionnels pour analyser les causes de décès survenus dans leur établissement après l'une des 5 complications post-opératoires étudiées, et mettre en place des actions d'amélioration. Cette démarche s'intègre dans la démarche qualité – gestion des risques au sein des établissements de santé concernés.

Que mesure-t-il ?

Cet indicateur mesure à partir du PMSI le décès lors d'un séjour de chirurgie programmée (hors chirurgie ambulatoire et obstétrique) suite à la survenue d'au moins une des 5 complications graves jugées traitables (cf. [Fiche descriptive](#) de l'indicateur).

Qui est concerné par cet indicateur en établissement de santé ?

- **Les équipes impliquées dans la prévention, la prise en charge chirurgicale et/ou la gestion des complications post-opératoires**: chirurgiens, anesthésistes-réanimateurs et cadres de santé.
- **Les médecins du département d'information médicale (DIM)** qui codent dans le PMSI les informations relatives au séjour de chirurgie et à la survenue de complications post-opératoires.
- **Le coordinateur de la gestion des risques de l'établissement et l'équipe** qui s'occupe de la qualité et de la sécurité des soins au sein de l'établissement.
- **La gouvernance de l'établissement** (direction générale et CME).

Quelles sont les modalités du retour aux dossiers ?

Le retour aux dossiers est une étape essentielle du développement de l'indicateur qui permet de s'assurer de la fiabilité d'identification dans le PMSI de la population cible, des complications et du décès et de calculer sa valeur prédictive positive.

Tout établissement MCO qui a eu en 2022 au moins 10 séjours de chirurgie avec décès suite à au moins une des 5 complications étudiées est concerné.

Pour réaliser ce retour aux dossiers, sont mis à disposition des établissements de santé volontaires, dans la plateforme QualHAS :

- [La fiche descriptive 2023](#) ;
- Un logiciel d'identification des séjours à analyser et son manuel d'utilisation, disponibles dans l'espace de téléchargement (ATIH, 2024) ;
- [Une grille d'analyse](#) à appliquer aux dossiers identifiés ;
- [Un questionnaire](#) pour analyser le niveau de culture sécurité dans l'établissement de santé.

Comment utiliser cet indicateur en développement ?

Le retour aux dossiers, permet aux professionnels de santé en établissement de santé d'investiguer les causes potentiellement évitables du décès pour cibler des actions d'amélioration réalisables, en lien avec le programme qualité et gestion des risques de l'établissement de santé.

Rappel

Les indicateurs de qualité et de sécurité des soins (IQSS)

La mesure des indicateurs de qualité et sécurité des soins (IQSS) de type résultats, mesurés à partir des bases médico-administratives répond à une demande forte de la part des établissements de santé, des professionnels de santé, des tutelles et des usagers.

La HAS assure le pilotage opérationnel du développement, de la mesure et du déploiement national de ses indicateurs dans l'objectif d'améliorer les pratiques et *in fine* le service rendu au patient.

Chaque développement est réalisé en lien avec l'agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH) et un groupe de travail multidisciplinaire, regroupant les expertises cliniques, de l'information médicale, du patient et de l'utilisateur (Cf. Méthode de développement, validation et utilisations des indicateurs de résultats mesurés à partir des bases médico-administratives, [HAS 2019](#)).

Avantages et limites des indicateurs de résultats mesurés à partir du PMSI

Le principal avantage des indicateurs mesurés à partir des bases médico-administratives est leur recueil sans charge supplémentaire de travail pour les professionnels de santé dans les établissements de santé, avec possibilité de suivi dans le temps. Le temps gagné sur le recueil peut être investi dans d'autres activités, comme l'analyse des résultats.

Ces indicateurs, et les informations complémentaires qui les accompagnent, permettent d'identifier des failles possibles dans l'organisation et la pratique des professionnels de santé nécessitant une investigation plus approfondie autour des événements détectés, intégrée dans un programme qualité-gestion des risques. Ils constituent un levier supplémentaire pour le pilotage interne de la qualité des soins et de la sécurité des patients.

Une de leur limite est liée à la qualité du codage dans le PMSI des facteurs d'exclusion, des événements et notamment des complications ainsi que des comorbidités des patients.

Pour en savoir plus : consulter la page dédiée au développement de l'indicateur mesurant la [récupération de complications post-opératoires](#) sur le site internet de la HAS.